

Réf: Dossier 458721

Avis de constitution

SOCIETE « SUBLIME NOVAWAX »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON, quartier ANDOKOI, non loin du Carrefour du carrefour MANGOU, lot n 807 H ilot 54 A/ Section : DK, parcelle: 1304/ Tel: (225) 05 06 99 75 35, Lot 807, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUBLIME NOVAWAX »

Objet : COMMERCE DE PAGNE-
VENTE DE PIECES DETACHES-
VENTE DE LUBRIFIANT AUTO-
MAINTENANCE AUTO.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON, quartier ANDOKOI, non loin du Carrefour du carrefour MANGOU, lot n 807 H ilot

54 A/ Section : DK, parcelle: 1304/ Tel: (225) 05 06 99 75
35, Lot 807, Ilot 54

Dirigeant(s) M DAYOU FAUSTIN MAURICE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-12399 du 22/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81403/GTCA/RC/2025 du 22/12/2025

